



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

**11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776**

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)

Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Consultant Services Division/Division des services
d'experts-conseils
11 Laurier St./11 Rue Laurier
3C2, Place du Portage
Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Landscape Architectural Serv. S.O.		
Solicitation No. - N° de l'invitation EP168-161245/A		Date 2015-12-09
Client Reference No. - N° de référence du client 20161245		Amendment No. - N° modif. 001
File No. - N° de dossier fe174.EP168-161245	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$FE-174-68519		
Date of Original Request for Standing Offer		2015-12-01
Date de la demande de l'offre à commandes originale		
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-01-19		Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Bismonte, Tatiana		Buyer Id - Id de l'acheteur fe174
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0640 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-3160	
Delivery Required - Livraison exigée		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: National Capital Area		
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.		

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Ce qui suit fait suite aux demandes de renseignements reçues dans le cadre de cette invitation.

Question 1 :

L'appel d'offres cité en rubrique est différent selon que l'on consulte la version française ou anglaise du document d'appel d'offres.

Réponse 1 :

Les « EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP) » en français ont été corrigées.

Référez-vous au point n° 2 ci-dessous.

Question 2 :

Puisque nous devons attendre les « EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP) » corrigés et que notre personnel qualifié pour la préparation de cette offre multidisciplinaire ne pourra pas offrir la disponibilité habituelle en période de congés de fin d'année, nous vous demandons de bien vouloir accorder un report de la date du dépôt de l'offre d'au moins deux (2) semaines, soit le 26 janvier 2016.

Réponse 2 :

Référez-vous au point n° 1 ci-dessous.

Les modifications suivantes apportées au document de la demande d'offre à commandes prennent effet immédiatement. La présente modification fera partie intégrante des documents contractuels.

- 1) La date limite de réception des propositions est reportée du "mardi, le 12 janvier 2016" au "mardi, le 19 janvier 2016 à 14:00 heures".**
- 2) Supprimer dans son intégralité les « EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP) » et ajoutez ce qui suit :**

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20161245

File No. - N° du dossier
fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS (EPEP)

- EPEP 1 Renseignements généraux
- EPEP 2 Exigences relatives à la proposition
- EPEP 3 Exigences de présentation et évaluation
- EPEP 4 Prix des services
- EPEP 5 Note totale
- EPEP 6 Exigences de présentation - liste de vérification

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

EPEP 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Référence à la procédure de sélection

On peut prendre connaissance d'un «aperçu de la procédure de sélection» dans les Instructions générales aux proposant (IG9).

1.2 Présentation des propositions

Le proposant doit respecter toutes les exigences de présentation. Veuillez suivre les instructions détaillées de la «Présentation des propositions» dans les Instructions générales aux proposant (IG10).

1.3 Calcul de la note totale

Pour cette offre à commandes, la note totale sera calculée comme suit:

Cote technique x 90%	=	note totale (en points)
<u>Cote de prix x 10%</u>	=	<u>note de prix (en points)</u>
Note totale		max. 100 points

EPEP 2 EXIGENCES RELATIVES À LA PROPOSITION

2.1 Exigences pour le format de la proposition

On doit tenir compte des renseignements suivants sur le format dans la préparation de la proposition.

- A. Déposer un (1) exemplaire original relié et six (6) copies reliées de la proposition.
- B. Format de la feuille: 216mm x 279mm (8.5" x 11")
- C. Dimension minimum du caractère - 11 point Times ou équivalent
- D. Largeur minimum des marges - 12 mm à droite et à gauche, en haut et au bas
- E. Il est préférable que les propositions soient présentées sur des pages recto-verso
- F. Une (1) «page» désigne un côté d'une feuille de papier
- G. Une feuille à pliage paravent de format 279mm x 432mm (11"x17") pour les tableaux et les organigrammes, par exemple, comptera pour deux pages.
- H. L'ordre de la proposition devrait suivre l'ordre dans la demande d'Offre à commande, section EPEP 3.

2.2 Exigences spécifiques de présentation des propositions

Le nombre maximum de pages, incluant le texte et les tableaux, pour les Exigences de cotation sous la rubrique EPEP 3.2 est de quarante cinq (45) pages.

Solicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
EP168-161245/A	001	fe174
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
20161245	fe174EP168-161245	

Ce qui suit n'est pas inclus dans le nombre maximum mentionné ci-haut;

- lettre d'accompagnement
- formulaire de déclaration/d'attestations (annexe A)
- dispositions relatives à l'intégrité – renseignements connexes
- première page du document de la Demande d'Offre à Commandes
- première page de modification(s) au document de la Demande d'Offre à Commandes
- formulaire de proposition de prix (annexe B)

Conséquence de non-conformité: toute page excédentaire au delà du nombre maximum de pages mentionné ci-haut et toute autre pièce jointe seront retirées de la proposition et exclues de l'évaluation par le Comité d'évaluation de TPSGC.

EPEP 3 EXIGENCES DE PRÉSENTATION ET ÉVALUATION

3.1 EXIGENCES OBLIGATOIRES

À défaut de respecter les exigences obligatoires, votre proposition sera jugée irrecevable et sera rejetée d'emblée.

3.1.1 Formulaire de déclaration/d'attestations

Les proposants doivent remplir, signer et soumettre:

1. l'annexe A, Formulaire de déclaration/d'attestations tel que demandé

3.1.2 Permis, attestation ou autorisation

Le proposant doit être autorisé à fournir des services d'architecture paysagère et doit inclure un architecte paysagiste qui doit être agréé, ou admissible à l'agrément, certifiés et/ou autorisés à dispenser les services professionnels nécessaires, dans toute la mesure prescrite par les lois provinciales en Ontario et au Québec. Des licences sont requises au Québec et en Ontario. Si le proposant est autorisé à pratiquer dans une seule des deux provinces alors il doit être admissible et prêt à être autorisés à pratiquer dans la province dans laquelle ils ne sont pas autorisés.

Vous devez indiquer votre numéro d'agrément à l'heure actuelle ou comment vous avez l'intention de répondre aux exigences provinciales en la matière.

Solicitation No. - N° de l'invitation EP168-161245/A	Amd. No. - N° de la modif. 001	Buyer ID - Id de l'acheteur fe174
Client Ref. No. - N° de réf. du client 20161245	File No. - N° du dossier fe174EP168-161245	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.1.3 Identification de l'équipe du consultant

L'identification de l'équipe du consultant doit inclure ce qui suit :

Proposant (Consultant principal) –	Architecte paysagiste
Sous-consultants clés/ Spécialistes –	Architecte paysagiste ou architecte spécialisé en design urbain Urbaniste Architecte paysagiste spécialisé en conservation du patrimoine Architecte Ingénieur municipal/civil Architecte paysagiste ou architecte spécialisé en développement durable

Informations requises- nom de la firme, le personnel clé qui sera assigné à l'offre à commandes. Indiquez la licence actuelle et/ou comment vous entendez rencontrer les exigences des licences provinciales ou territoriales. Dans le cas d'un consortium identifiez la formule légale existante ou proposée du consortium (référez aux instructions générales aux proposants, IG13, Restrictions des Soumissions)

Un exemple d'un format acceptable (typique) pour présentation de l'identification de la firme est fournie à l'annexe B.

3.1.4 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les proposants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs. Les proposants qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s). Les proposants qui présentent une soumission à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms. Si la liste exigée n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des soumissions, le Canada informera le proposant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. À défaut de fournir les noms dans le délai prévu, la soumission sera jugée non recevable. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire pour l'émission de l'offre à commandes.

3.2 EXIGENCES COTÉES

Les propositions qui respectent les exigences obligatoires sont évaluées conformément aux critères suivants. L'évaluation tiendra notamment compte de la clarté de la rédaction de la proposition (utilisation de la langue, utilisation de la terminologie technique, structure du document y compris l'utilisation de plans et illustrations et concision/ clarté et intégralité de la réponse).

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.2.1 Compréhension de la portée des services

1. *Ce que nous recherchons*
La démonstration confirmant que vous comprenez l'ensemble des besoins pour ce qui est des services, notamment les documents à produire en particulier, les méthodes prévues, les attentes techniques et les exigences de la coordination, en particulier dans le développement de sites du gouvernement fédéral et des projets de réhabilitation de sites.
2. *Ce que le proposant devrait fournir*
 - a) portée des services : liste détaillée des services;
 - b) résumé de la structure type proposée pour la répartition des travaux, à savoir les ressources affectées au projet, le calendrier et l'importance du travail;
 - c) les objectifs généraux (image de marque du gouvernement fédéral, développement durable et points épineux);
 - d) stratégie de gestion des risques;
 - e) méthode de gestion des projets pour la collaboration avec TPSGC (compréhension de la structure de gestion de TPSGC, de l'environnement des clients, du processus de l'offre à commandes et de la collaboration avec le gouvernement en général).

3.2.2 Méthode de travail en équipe/gestion des services

1. *Ce que nous recherchons*
Comment l'équipe sera structurée, dans sa démarche et sa méthodologie, pour assurer les services voulus.
2. *Ce que le proposant devrait fournir;*
Description:
 - a) des fonctions et des attributions;
 - b) de l'affectation des ressources, de la disponibilité des substituts et un remplaçant pour le chargé de projet;
 - c) de la gestion et de l'organisation (structure hiérarchique);
 - d) de la démarche du cabinet pour donner suite aux différentes commandes subséquentes qui seront passées dans le cadre de cette offre à commandes;
 - e) des techniques de contrôle de la qualité;
 - f) de la démonstration des moyens que l'équipe entend prendre pour respecter les délais d'intervention dans le cadre du projet;
 - g) des méthodes de résolution des conflits.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.2.3 Expérience antérieure

1. *Ce que nous recherchons*
Démonstration qu'au cours des sept (7) dernières années au moins, le proposant a participé à différents projets nécessitant un éventail complet de services conformément à la section des Services Requis (SR). Dans le cadre de ces projets, le proposant devrait avoir été appelée à assurer la portée des services énumérés dans la section des Services requis (SR).
2. *Ce que le proposant devrait fournir;*
 - a) Une brève description d'un maximum de sept (7) projets importants achevé / en cours durant les sept (7) dernières années par le proposant. Les exemples fournis doivent être:
 - Deux études de faisabilité - dont l'une devrait être soit en design urbain, en urbanisme ou une étude de circulation d'un site;
 - Un projet d'urbanisme- Préférence pour un exercice de plan directeur :
 - Un projet d'aménagement et de construction de site incluant les documents d'appel d'offres :
 - Un projet qui a été achevé pour une entité du secteur public. La préférence est pour un projet du gouvernement même si un projet d'établissement public est acceptable;
 - Deux projets que le proposant estime le mieux représenter les services nécessaires décrites dans cette offre à commandes;
 - b) pour les projets ci-dessus, indiquer les noms des membres du personnel principal et des membres du personnel du projet qui faisaient partie de l'équipe du projet, ainsi que leurs différentes responsabilités, de même que la portée des travaux et le budget par secteur d'activité;
 - c) indiquer les dates auxquelles les services ont été fournis pour les projets énumérés;
 - d) portée des services rendus et objectifs, contraintes et documents à produire dans le cadre des projets;
 - e) clients dont le nom est donné en référence: noms, adresses et numéros de téléphone et de télécopieur des responsables à contacter auprès des clients au niveau de l'exécution. On pourra contrôler les références si on le juge nécessaire.
3. Le proposant (tel que défini à l'article IG1 des Instructions générales) doit posséder les connaissances des projets ci-dessus. De l'expérience de projets antérieurs d'entités autre que de celle du proposant ne sera pas pris en considération lors de l'évaluation à moins que les entités font partie de la coentreprise du proposant.
4. Veuillez indiquer les projets qui ont été réalisés dans le cadre d'une coentreprise et les responsabilités de chacune des entités membres de cette coentreprise dans chaque projet.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3.2.4 Expérience et expertise du personnel principal et personnel de projet du proposant :

1. *Ce que nous recherchons:*

Une démonstration que le proposant dispose à l'interne du personnel principal et le personnel de projet possédant l'aptitude, la capacité et l'expertise pour fournir les services et produits livrables requis énumérés dans le service requis (RS). Le personnel doit avoir 10 années + d'expérience dans le domaine pertinent qui assistera les services listés dans cette offre à commandes.

2 *Ce que le proposant doit fournir:*

Présenter un maximum trois (3) cv du personnel principal (un de ces cv devrait être celui du personnel principal de relève) et deux (2) cv du personnel de projet qui réaliseront la majorité des services résultant des commandes individuelles. Chaque curriculum vitae devra clairement indiquer :

- Les années d'expérience que le personnel principal et le personnel de projet possèdent pour assurer les services spécifiés dans la section des Services Requis (SR)
- Identifier les années d'expérience du personnel et le nombre d'années avec la firme.
- Les accréditations professionnelles
- Les accomplissements/reconnaisances/prix.

3. Le personnel interne fait référence au personnel faisant partie de l'organisation du proposant (voir la définition du proposant dans les Instructions Générales IG1). L'expertise et expérience passées du personnel ne faisant pas partie de l'organisation du proposant (ou du proposant en consortium) ne seront pas considérés dans cette évaluation.

3.2.5 Expérience et expertise du personnel principal des sous-consultants/spécialistes

1. *Ce que nous recherchons:*

- Une démonstration que le sous-consultant/spécialiste possède l'aptitude, la capacité et l'expertise de fournir les services requis et les livrables listés dans la section des Services Requis (SR) l'expertise pour fournir les services et produits livrables requis énumérés dans le service requis (RS). Le personnel principal doit avoir 10 années + d'expérience dans le domaine pertinent. Architecte paysagiste ou architecte spécialisé en design urbain devrait avoir un degré de graduation en design urbain.

2. *Ce que le proposant doit fournir pour chacun des sous-consultants/spécialistes:*

- Architecte paysagiste ou architecte spécialisé en design urbain
- Urbaniste
- Architecte paysagiste spécialisé en conservation du patrimoine
- Architecte

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- Ingénieur municipal/civil
- Architecte paysagiste ou architecte spécialisé en développement durable

Pour chaque sous-consultant/spécialiste ci-dessus mentionné, soumettre un maximum de deux (2) cv du personnel principal qui réalisera la majorité des services requis des commandes individuelles. Chaque curriculum vitae devra clairement indiquer :

- Les années d'expérience que le personnel principal possède pour assurer les services spécifiés dans la section des Services Requis (SR);
- Identifier les années d'expérience du personnel et le nombre d'années avec la firme.
- Les accréditations professionnelles
- Les accomplissements/reconnaisances/prix.

3.2.6 Projets hypothétiques

1. *Ce que nous recherchons*

Décrire la démarche et la méthodologie que vous adopteriez pour réaliser le projet, dans une réponse générale seulement.

La clarté de la rédaction du rapport fera partie de l'évaluation (utilisation de la langue, l'utilisation de la terminologie technique, la structure du document et mise en page, la concision / clarté et l'exhaustivité de la réponse.

2. *Ce que le proposant doit fournir pour chaque projet hypothétique*

Une présentation du monde réel selon les exigences nécessaires pour répondre à une demande d'appel pour les services. Devraient être inclus;

- a) description de la démarche et de la méthodologie que vous adopteriez pour résoudre le problème;
- b) résumé de la structure que vous proposez pour la répartition des travaux, à savoir la portée des travaux, les organigrammes, ressources affectées au projet, le calendrier et l'importance du travail en fonction du nombre d'heures pour toutes les personnes-ressources désignées pour chaque sous-section de la section de service requis ;
- c) à-propos des personnes-ressources affectées au projet;
- d) importance du travail;
- e) méthode de gestion du projet pour la collaboration avec TPSGC (compréhension de la structure de gestion du Ministère, environnement des USC et des clients, processus de l'offre à commandes et collaboration avec le gouvernement en général);
- f) méthodologie de résolution des problèmes (intervention des clients, de TPSGC et des autres organismes gouvernementaux et méthodes ingénieuses pour résoudre les problèmes).

Il n'est pas nécessaire de calculer les honoraires pour la prestation de ces services.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

3. *Les faits*

En donnant suite à chacune des situations factuelles hypothétiques suivantes, veuillez noter qu'on se servira du projet hypothétique pour l'évaluation seulement. Les secteurs d'activité et les détails de ce projet ne sont fournis que pour donner au proposant une idée suffisante pour lui permettre d'élaborer un synopsis de sa démarche et de sa méthodologie pour résoudre les problèmes.

PROJET 1

Titre du projet de TPSGC : Plan de réaménagement du complexe du chemin Eastway
Numéro du projet de TPSGC : 000001
Locataire : Autres ministères fédéraux
Gardien/client : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
Gestionnaire de projet de TPSGC: GP, numéro de téléphone : 999-9999; numéro de télécopieur : 000-0000

Mandat du client :

Aux termes de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* (1996), TPSGC a l'obligation d'assumer, entre autres fonctions :

- la construction, l'entretien et la réparation des ouvrages publics et des immeubles fédéraux et des biens réels fédéraux;
- la fourniture de locaux et autres installations aux ministères.

Objectif du projet

TPSGC a reçu le mandat de regrouper jusqu'à 15 000 employés fédéraux de deux ministères travaillant au complexe Eastway acquis récemment, qui est situé sur le chemin Able, au sud-est de la région de la capitale nationale (RCN). On s'attend à ce que le complexe devienne le centre d'expertise pour diverses initiatives gouvernementales allant de la protection de l'environnement en passant par la protection.

Voilà pourquoi certaines mesures doivent être prises pour rendre le complexe conforme aux normes du gouvernement fédéral en matière de santé et de sécurité publiques, ainsi que de sécurité et de durabilité à long terme.

On cherche à adopter une vision pour le site et à établir un plan directeur d'aménagement en plusieurs étapes, en vue de la migration des employés sur une période de trois ans, et à établir une série de lignes directrices.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Contexte du projet

En plus de devoir s'acquitter de ses obligations envers ses deux clients à titre de gardien du nouveau complexe Eastway, TPSGC s'est engagé à veiller au respect des codes, des normes et des initiatives du gouvernement et des engagements d'intervenants fédéraux, comme la Commission de la capitale nationale (CCN) et du Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP), en tant qu'intendant de biens immobiliers fédéraux.

Compte tenu du type d'exercice, il a été reconnu qu'une démarche globale serait requise pour les nombreuses couches complexes du site, pour que le gouvernement puisse établir avec succès un programme opérationnel et fonctionnel efficace pour les 15 000 employés.

Description du site

Le complexe Eastway est un complexe indépendant de 12 immeubles sur un terrain de 30 hectares. Deux des immeubles ont reçu la désignation de lieu historique national du Canada en raison de leur architecture moderniste, tandis que d'autres immeubles datent de 5 à 20 ans. Le site est doté de son propre réseau de circulation des véhicules et des piétons, qui comprend des quais de livraison pour chacun des immeubles, ainsi que d'un terrain de travaux généraux au nord, réservé à l'équipement opérationnel comme les chasse-neige et les tondeuses. Les aires de stationnement peuvent accueillir environ 8 000 voitures. Un lien de transport en commun efficace relie la voie rapide aux autres parties de la ville. Même si TPSGC a reconnu l'existence du lien de transport en commun efficace, il faudra vraisemblablement construire d'autres terrains de stationnement.

Il y a beaucoup de panneaux d'orientation et de luminaires extérieurs pour les routes et les aires de stationnement. Des rapports initiaux indiquent toutefois que ceux-ci ne sont pas conformes aux normes de TSPGC.

Ce ne sont pas tous les immeubles qui sont accessibles universellement ou qui bénéficient de la mise en place de mesures de sécurité, comme les retraits ou les reculs ou particularités du site des talus ou blocs de galets pour protéger les entrées des immeubles.

Un petit projet pilote achevé récemment (avant l'achat du complexe) visait à aménager un bassin de rétention durable des eaux de ruissellement pour aider à gérer les eaux de surface. Il s'agissait de détourner les eaux vers un étang des eaux pluviales établi sur le site. TPSGC souhaite élargir et intégrer les systèmes de gestion durable des eaux de ruissellement, lorsque des immeubles seront construits ou remis en état sur le complexe.

Au sud, une petite superficie boisée de noyers noirs (*Juglans nigra*) est située juste à côté d'un ruisseau. Ce secteur, très fréquenté par la communauté locale, compte une série de sentiers de vélo et de sentiers pédestres. La zone fait partie de la Ceinture de verdure de la Commission de la capitale nationale et est assujéti à certaines restrictions d'aménagement des terrains.

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20161245

File No. - N° du dossier
fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Coût

Le budget prévu dans le cadre des travaux sur le site s'établit à 33 millions de dollars.

Services requis (SR)

Voici certains services livrables requis :

- 1) Élaborer un plan directeur pour le complexe Eastway en vue d'y accueillir 15 000 employés. Il faut également atteindre les objectifs du gouvernement en matière de durabilité, qui consistent à fournir un complexe contribuant à améliorer et à rehausser les valeurs sociales propices à un meilleur environnement de travail; à gagner de l'efficacité et de l'efficience sur le plan économique; à réduire notre empreinte environnementale au moyen du recyclage, de la réduction et de la réutilisation des biens. Pour ce faire, il faudra :
 - un inventaire des lieux;
 - une évaluation archéologique sur le terrain;
 - une analyse complète du site;
 - un examen des normes, des initiatives gouvernementales et des codes fédéraux pertinents;
 - une prise en compte des considérations ayant trait au Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFF) et à la capitale nationale;
 - une analyse préliminaire des forces, faiblesses, opportunités et menaces;
 - une présentation des constatations de l'analyse;
 - un rapport distinct qui documente la première étape.
- 2) Établir trois (3) différentes options de conception (conception schématique) pour le plan directeur ainsi que l'estimation des coûts de catégorie D aux fins d'examen par le GP, le locataire et les intervenants.
- 3) Présenter les trois (3) options aux intervenants et aux autorités d'approbation en vue de l'atteinte d'un consensus.
- 4) Une fois l'option privilégiée choisie pour de bon, élaborer un plan directeur ainsi que des lignes directrices pour le site.
- 5) Élaborer un plan de démonstration du site au moyen des lignes directrices s'y rapportant. Indiquer où et comment les lignes directrices permettront d'assurer la santé, la sûreté et la sécurité du public, d'atteindre les objectifs opérationnels et fonctionnels du programme pour le site et de respecter les exigences en matière de biens immobiliers de TPSGC.

*Remarque : une charrette/un atelier de conception inclus à l'étape de la conception est préférable.

Voir les SR 2.0 pour de plus amples détails.

Calendrier

L'aménagement des locaux pour les employés débutera en octobre 2017 et se poursuivra sur trois ans. Même si l'aménagement d'aires de stationnement ne fait pas partie de l'exercice portant sur

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

le plan directeur, il importe de noter que toutes les nouvelles aires devront être construites au plus tard en octobre 2018. (Remarque : aux fins de la mise en situation, la réunion de lancement proposée aura lieu au plus tard le 5 décembre 2015). TPSGC doit obtenir un plan directeur approuvé le plus rapidement possible afin de pouvoir établir l'ordre de priorité des éléments de construction, tout en reconnaissant que le calendrier ne devrait pas compromettre le résultat prévu.

Voici d'autres facteurs à comprendre ou à inclure lors de l'établissement du calendrier :

- Il faudrait prévoir 2,5 semaines pour chaque examen de la part de TPSGC et du ministère client. Les examens devraient se dérouler après chaque étape principale d'élaboration du projet.
- Une semaine d'examen doit être prévue pour les approbations requises à chaque étape.
- Un exposé doit être présenté au client et au locataire avant chaque présentation importante
- Il faut prendre note de la détermination des étapes clés.

PROJET 2

Titre du projet de TPSGC : Réaménagement du site Acme
Numéro du projet de TPSGC: 1515151515
Locataire : Autre ministère fédéral
Gardien/client : Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)
Gestionnaire de projet de TPSGC: GP, numéro de téléphone : 999-9999; numéro de télécopieur : 000-0000

Mandat du client :

Aux termes de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* (1996), TPSGC a l'obligation d'assumer, entre autres fonctions :

- la construction, l'entretien et la réparation des ouvrages publics et des immeubles fédéraux et des biens réels fédéraux;
- la fourniture de locaux et autres installations aux ministères.

Objectif du projet

On a demandé à TPSGC d'examiner la possibilité de refaire l'aménagement paysager avoisinant à l'immeuble Acme, dans le noyau urbain d'Ottawa, en vue de mieux desservir l'immeuble et ses occupants et de contribuer à l'amélioration des exigences opérationnelles et fonctionnelles qui comprennent, entre autres :

- une meilleure protection;
- une accessibilité universelle améliorée;

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

-
- une meilleure durabilité, qui se traduit par des espaces utilisables plus vivables, l'efficacité et l'efficacité économiques; une réduction de notre empreinte environnementale à l'échelle générale du paysage;
 - une meilleure intégration du paysage de rue, du quartier;
 - une meilleure vitalité commerciale du secteur au niveau fonctionnel (rues).

Si l'étude de faisabilité s'avère concluante, TPSGC demandera au même expert-conseil d'élaborer une conception du site et un dossier en prévision de l'appel d'offres à mettre en œuvre immédiatement.

Contexte du projet

TPSGC est actuellement en train d'établir une norme de construction de base pour tous les biens immobiliers fédéraux. Il s'agit d'un projet pilote dans le cadre duquel les nouvelles normes des immeubles de base (NIB) serviront à orienter le réaménagement du site par l'équipe interne de TPSGC. Un examen interne du projet achevé sera réalisé afin d'évaluer l'efficacité et la valeur des NIB pour les Biens immobiliers de TPSGC.

Description du site

Le site est situé au centre-ville d'Ottawa, à l'intersection des rues B et C. L'immeuble de 15 étages, reculé à environ 10 mètres du bord de la chaussée, a une orientation sud du côté de la rue B, et une orientation est du côté de la rue C. Des immeubles de grande hauteur l'entourent à l'ouest et au nord. Un débarcadère est accessible à partir de la rue B, mais l'entrée principale de l'immeuble se trouve du côté de la rue C. À l'heure actuelle, un seul trottoir en béton mène du bord de la rue à l'immeuble. Il y a déjà eu des arbres sur les rues B et C, mais ceux-ci ont été enlevés en raison de travaux de construction et n'ont jamais été remplacés.

Il y a une combinaison de locaux à bureaux, de locaux de commerce et de détail dans le quartier. Trois nouvelles tours à condo ont été inaugurées au cours des huit derniers mois à distance de marche au nord et au sud du site.

Il est possible d'aménager des espaces commerciaux au rez-de-chaussée de l'immeuble. Le bâtiment comporte une anomalie, c.-à-d. que le débarcadère est encastré. On a demandé à TPSGC de le déplacer vers la rue en raison de préoccupations liées à la sécurité. Un mini-centre commercial pourrait être aménagé à cet endroit, car il y aurait suffisamment de place pour construire un petit café, un plan d'eau ou une installation d'art.

Coût

À déterminer dans le cadre de l'étude de faisabilité.

Services requis (SR)

Voici certains services livrables requis :

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20161245

File No. - N° du dossier
fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- 1) L'expert-conseil doit choisir la ou les meilleure(s) étude(s) de faisabilité, conformément à la liste fournie au point 1.0. Il doit ensuite sélectionner tous les éléments appropriés dont il aura besoin pour réaliser une étude de faisabilité de ce type, en tenant compte des exigences opérationnelles et fonctionnelles suivantes du programme, de manière à ce que le site :
 - soit doté d'entrées universellement accessibles à l'immeuble et aux centre commercial/magasins de détail;
 - offre des éléments de sécurité intégrée, comme des arbres ou des bornes de protection aux entrées;
 - soit doté d'un abribus sur les rues B et C;
 - comporte un débarcadère du côté trottoir munie d'une zone d'attente couverte;
 - offre une biodiversité;
 - permette de gérer les eaux de ruissellement du site, dans la mesure du possible;
 - comporte peu ou pas d'exigences en matière d'irrigation;
 - offre des coins tranquilles pour s'asseoir ou se reposer;
 - offre un paysage de rue animé et attrayant dont la communauté locale pourra profiter en dehors des heures de bureau et les fins de semaine;
 - soit conforme à l'ensemble des codes, des normes et des initiatives du gouvernement fédéral.
- 2) Établir trois (3) différentes options conceptuelles ainsi qu'une estimation de catégorie D pour chacune de celles-ci.
- 3) L'expert-conseil doit aider TPSGC à choisir une option privilégiée. Par ailleurs, il doit indiquer quels types outils d'évaluation (graphiques, symboles, etc.) et de critères d'évaluation (pondération, avantages/désavantages, etc.) il utilisera pour aider TPSGC à choisir l'option en question. Il doit y avoir une justification claire de la démarche choisie.
- 4) Élaborer une estimation de catégorie C.
- 5) Une fois l'option privilégiée acceptée, élaborer l'ensemble des documents en prévision de l'appel d'offres, les plans et le devis directeur national, ainsi que les estimations de catégorie A.

Voir les SR 1.0 et 3.0 pour de plus amples détails.

Calendrier

Le calendrier de l'ensemble du projet est jugé serré. Celui-ci débutera le 1^{er} décembre 2015 et l'ensemble des dossiers de travaux de construction devraient être prêts au plus tard le 30 mars 2016.

Voici d'autres facteurs à comprendre ou à inclure lors de l'établissement du calendrier :

- s'il s'agit d'analyser un site, une vérification de celui-ci est jugée appropriée. Veuillez prévoir au moins trois semaines à ces fins;

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20161245

File No. - N° du dossier
fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

- il faut prévoir au moins trois semaines pour élaborer les options conceptuelles;
- il faudrait prévoir 2,5 semaines pour chaque examen de la part de TPSGC et du ministère client. Les examens devraient se dérouler après chaque étape principale d'élaboration du projet;
- il faudrait prévoir une semaine aux fins de présentation des constatations pour chaque étape;
- une semaine d'examen doit être prévue pour les approbations requises à chaque étape;
- un exposé doit être présenté au client et au locataire avant chaque présentation importante;
- il faut prendre note de la détermination des étapes clés.

3.3 ÉVALUATION ET COTATION

1. Un comité d'évaluation de TPSGC examinera, évaluera et cotera toutes les propositions jugées recevables (c'est-à-dire celles qui répondent à toutes les exigences obligatoires exprimées dans la Demande d'offre à commandes). En premier lieu, on ne dépouillera pas les enveloppes de prix; seuls les aspects techniques de la proposition seront évalués conformément au barème suivant, afin d'établir les cotes techniques.

Critères	Coefficients de pondération	Cotation	Cotes pondérées
Compréhension de la portée des services	1,5	0 - 10	0 - 15
Méthode de travail en équipe/gestion des services	1,5	0 - 10	0 - 15
Expérience antérieure	1,5	0 - 10	0 - 15
Compétences et expérience du personnel principal	1,5	0 - 10	0 - 15
Compétences et expérience du personnel de projet	1,5	0 - 10	0 - 15
Projets hypothétiques	2,5	0 - 10	0 - 25
Total	10,0		0 - 100

Tableau générique d'évaluation

Les membres du Comité d'évaluation de TPSGC évalueront les points forts et faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation et attribueront une cote de 0, 2, 4, 6, 8 ou 10 points pour chaque critère d'évaluation selon le tableau générique d'évaluation qui suit:

	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	PLEINEMENT SATISFAISANT	SOLIDE
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points

Solicitation No. - N° de l'invitation
EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.
001

Buyer ID - Id de l'acheteur
fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client
20161245

File No. - N° du dossier
fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

N'a pas fourni de renseignements pouvant être évalués	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît jusqu'à un certain point les exigences mais ne comprend pas suffisamment certains aspects des exigences	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Faiblesse ne peut être corrigée	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Faiblesses peuvent être corrigées	Aucune faiblesse significative	Aucune faiblesse apparente
	Le proposant ne possède pas les qualifications et l'expérience	Le proposant manque de qualifications et d'expérience	Le proposant possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Le proposant possède les qualifications et l'expérience	Le proposant est hautement qualifié et expérimenté
	Peu probable que l'équipe proposée soit en mesure de répondre aux besoins	Équipe ne compte pas tous les éléments ou expérience globale faible	Équipe compte presque tous les éléments et satisfera probablement aux exigences	Équipe compte tous les éléments - certains membres ont travaillé ensemble	Équipe solide - les membres ont travaillé efficacement ensemble à des projets similaires
	Projets antérieurs non connexes aux exigences du présent besoin	Généralement les projets antérieurs ne sont pas connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs généralement connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin	Principal responsable de projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin
	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante - devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces

Pour que leur proposition soit étudiée plus en profondeur, les proposants **doivent** obtenir une cote minimum pondérée de cinquante (50) sur cent (100) points au titre des critères techniques cotés, selon les modalités précisées ci-dessus.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Les propositions des proposant qui n'obtiennent pas la note de passage de cinquante (50) points ne seront pas étudiées plus en profondeur.

EPEP 4 PRIX DES SERVICES

Toutes les enveloppes renfermant les offres de prix des propositions jugées recevables auxquelles on aura attribué la note de passage de cinquante (50) points seront dépouillées à la fin de l'évaluation des offres techniques. Quand il y a au moins trois propositions recevables, un prix moyen est établi en additionnant toutes les propositions de prix et en divisant la somme par le nombre de propositions de prix dépouillées. Ce calcul ne sera pas effectué si une ou deux propositions recevables sont reçues.

Toutes les propositions de prix accusant un écart de plus de vingt-cinq pour-cent (25%) par rapport au prix moyen seront rejetées.

Les autres propositions de prix seront cotées comme suit:

1. on attribuera à la proposition de prix la plus basse une cote de prix de 100;
2. on attribuera respectivement, à la deuxième, troisième, quatrième et cinquième proposition de prix, les cotes de prix de 80, 60, 40 et 20. On attribuera la cote de prix de zéro à toutes les autres propositions de prix;
3. Dans les rares cas où deux (ou plusieurs) propositions de prix sont identiques, on leur attribuera la même cote et on sautera le nombre correspondant de cotes ensuite.

On multipliera la cote de prix par le pourcentage applicable pour établir la note de prix.

EPEP 5 NOTE TOTALE

On établira la note totale conformément au barème suivant.

Cotation	Fourchette possible	% de la note totale	Note (points)
Cote technique	0 - 100	90	0 - 90
Cote de prix	0 - 100	10	0 - 10
Note totale		100	0 - 100

On classera les propositions selon un ordre décroissant d'après la note totale (soit la note technique majorée de la note de prix). On recommandera d'attribuer une offre à commandes aux proposant qui auront déposé les propositions les mieux cotées. En cas d'égalité, on sélectionnera le proposant qui aura soumis la proposition de prix la plus basse pour les services requis. Le Canada se réserve le droit d'émettre au plus **cinq (5)** offres à commandes.

Solicitation No. - N° de l'invitation

EP168-161245/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

fe174

Client Ref. No. - N° de réf. du client

20161245

File No. - N° du dossier

fe174EP168-161245

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

EPEP 6 EXIGENCES DE PRÉSENTATION - LISTE DE VÉRIFICATION

La liste suivante des documents et des formulaires est fournie afin d'aider le proposant à s'assurer qu'il dépose une proposition complète. Le proposant doit respecter toutes les exigences relatives à la présentation.

Veillez suivre les instructions détaillées de la rubrique «Présentation des propositions» dans les Instructions générales aux proposants (IG 10).

- Formulaire de déclaration / d'attestations - formulaire reproduit à l'annexe A rempli et signé
- Dispositions relatives à l'intégrité – liste des administrateurs / propriétaires
- Dispositions relatives à l'intégrité – le Formulaire de déclaration dûment rempli (si applicable conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction, de l'article Disposition relatives à l'intégrité – soumission, des Instructions générales)
- Proposition - un original et [6] exemplaires
- Première page de la Demande d'offre à commandes
- Première page de la révision de la Demande d'offre à commandes

Dans une enveloppe séparée:

- Formulaire d'offre de prix - un (1) exemplaire rempli et soumis dans une enveloppe séparée.